

COMMUNE DE GREOLIERES
PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 AOUT 2023

La séance est ouverte à 19 H sous la présidence de Marc MALFATTO, Maire.

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : Alain AMARTINO, Michel BEL, Alain CHIN MEUN, Christophe GAUTHIER, Constantin GIUGE, Daniel IVALDI, Marc MALFATTO, Delphine PRORIOI, Fabrice TONY.

Représentés : Patricia BUSUTTIL procuration à Delphine PRORIOI, Gisèle BRUN procuration à Daniel IVALDI, Kévin LECLERC procuration à Alain AMARTINO, Max MORELLO procuration à Constantin GIUGE.

Votants : 13

Présents : 9 Représentés : 4

Absents excusés : 0

Secrétaire de séance : Delphine PRORIOI

Une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Aymeric VITTE décédé.

ORDRE DU JOUR :

- Election du secrétaire de séance.

- Approbation du PV de la séance du 20 juillet 2023.

Pas d'observation.

Vote.

13 voix pour.

Adopté.

- Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT 55-2023 du 24/07/2023. Dotation cantonale d'aménagement 2023 et amendes de polices : demande de subventions.

56-2023 du 25/07/2023. Signature d'un contrat pour la fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire.

57-2023 du 03/08/2023. Dotation cantonale d'aménagement 2023 : suite programme de travaux.

58-2023 du 29/08/2023. Attribution de concession Mme MOURER Catherine.

1. Tarification municipale 2023. Cantine scolaire.

Délibération 59-2023

Pas d'observation.

Vote.

13 voix pour.

Adopté.

2. RH. Tableau des effectifs. Transformation d'emploi.

Délibération 60-2023

Pas d'observation.

Vote.

13 voix pour.

Adopté.

3. Maison médicale. Achat bâtiment 31 place de l'ancien cimetière.

Délibération 61-2023

Pas d'observation.

Vote.

13 voix pour.

Adopté.

4. Gréolières les Neiges. Changement de nom .

Délibération 62-2023

Pas d'observation.

Vote.

13 voix pour.

Adopté.

5. Achat d'une structure démontable type « barnum ».

Délibération 63-2023

Pas d'observation.

Vote.

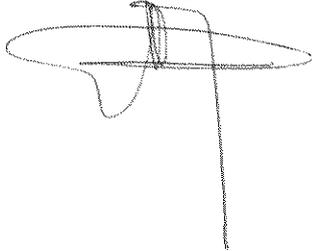
13 voix pour.

Adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 20.

Le Maire

Marc Malfatto



Le secrétaire séance

